

CSS EVERE

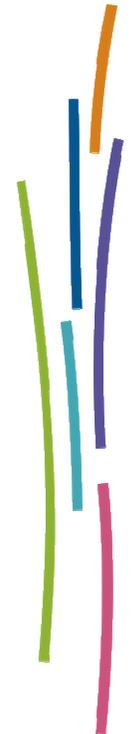
Commune de Fos-sur-Mer

UD 13
06/12/2018



Fonctionnement de la CSS

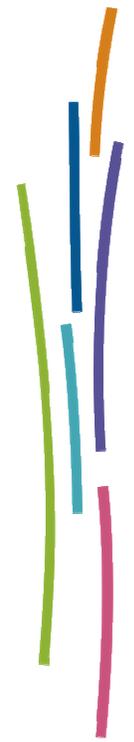
- Information sur l'AP du 16/08/2018 de renouvellement de la CSS
- Approbation de la modification de l'article 11 du RI
- Renouvellement du bureau
- Approbation du compte rendu de la CSS du 11/07/2018



Visites d'inspection

depuis le 11/07/2018

- Pas d'inspection
- Prochaine prévue le 20 décembre 2018



Contrôles inopinés

- Contrôles inopinés des rejets atmosphériques
 - Contrôles réalisés du 02 au 04 mai 2018 sur les rejets UVE1 et UVE2:
 - 1 écart sur l'UVE2 relatif à un dépassement de la VLE en concentration pour le paramètre Hg sur deux prélèvements d'une 1/2 heure sur les 3 réalisés par l'organisme agréé (89,9 $\mu\text{g}/\text{Nm}^3$ et 139 $\mu\text{g}/\text{Nm}^3$ pour une VLE fixée à 50 $\mu\text{g}/\text{Nm}^3$)
 - Réponse de l'exploitant jugée satisfaisante : évènement ponctuel lié à la nature des déchets entrants et réalisation de nouveaux prélèvements auprès de l'organisme agréé dès connaissance du dépassement – Prélèvements réalisés le 05/07/2018 pour lesquels la valeur en Hg est nulle.

FIN

